L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureau, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

SAMEDI 8 SEPTEMBRE 1883.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit :

AMERIQUE.................. mercredi, 12 sept.

CANADA, Frangeul, mercredi 19 sept.

Prix du passage pour le Havre. Première cabine (vin compris).. $80 et $100

Deuxième classe............................$60

Billets aller et retour à prix réduits. Entrepont, $26, avec aménagement supérieur, comprenant vin, literie et ustensiles.

Pour fret et passage, s'adresser à

AD. SCHREIBER, 61 rue Carondelet, au premier.

North German Lloyd.

STEAMERS ENTRE BREME ET LA NOUVELLE-ORLEANS, VIA HAVRE, SOUTHAMPTON ET HAVANE.

Les steamships du NORTH GERMAN LLOYD reprendront leurs voyages réguliers, l'automne prochain, comme suit :

	De Brême	De la Nlle-Orléans
Steamer Weser,	5 sept.	Vers le —
Steamer Hohenzollern,	6 oct.	Vers le —

PRIX DU PASSAGE :

De Brême, Southampton ou Havre à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans—Chambre, $150, Entrepont, $38.

De la Nouvelle-Orléans à Southampton, Havre ou Brême—Chambre, $150, Entrepont, $45.

De la Nouvelle-Orléans à la Havane—Chambre, $35, Entrepont, $15.

Les enfants au-dessous de 10 ans, moitié prix, 1 an, gratis.

N. B.—Notre agent pour le Texas, M. J. Waldo, à Houston, est autorisé à émettre des ordres pour passage d'entrepont aux taux suivants :

De Brême à Galveston $38 00

La compagnie se réserve le droit de changer la route des steamers, leur jour de départs et le prix du passage.

Des billets de passage de Brême, Southampton ou du Havre à la Nouvelle-Orléans sont émis par les soussignés.

Pour plus de détails s'adresser à

ED. F. STOCKMEYER & Cie, 42 rue de l'Union.

LIGNE ANCHOR

—DE LA—

Méditerranée à la Nlle-Orléans.

Le beau vapeur — de la ligne Anchor, partira de la Méditerranée en destination de la Nouvelle-Orléans à la fin de ce mois. Les dates de ses départs sont : de Gênes, le —; de Naples, le —; de Palerme, le — courant. Il fera escale à Malaga s'il y trouve du fret.

Les importateurs feront bien de transmettre par le câble, sans délai, leurs ordres à leurs correspondants.

Un autre vapeur de la ligne suivra celui-ci peu de temps après.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à

MM. FORSTALL, CLAYTON & CO. 173 rue de la Commune.

16sept—

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Partant SAMEDI 8 septembre A. M. à 8

Cette ligne se compose des steamers suivants—

KNICKERBOCKER, HUDSON, LOUISIANA, NEW ORLEANS.

Le steamer HUDSON Capt. C. H. E. Freeman.

Partira de son quai, au pied de la rue Toulouse

ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. 0/0

Passage—Cabine.......................$40

Entrepont...................... 20

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Hâvre.

Pour fret ou passage s'adresser à

ALFRED MOULTON & CO

4 mai—1an Rue Carondelet No 41.

MANDEVILLE et COVINGTON

Vapeur de la Malle des Etats-Unis

NEW CAMELIA.

SERVICE D'ETE.

COMMENCANT LE 1er MAI 1883.

Le vapeur partira de Milneburg, à l'arrivée des convois de la gare Pontchartrain, au pied de la rue des Champs-Elysées : TRAINS

Lundis et Jeudis, pour Mandeville, Madisonville, Old Landing..........1 p. m.

Mardi, Vendredi et Samedi, pour Mandeville et Madisonville, allant le samedi jusqu'à Old Landing..........4 p. m.

EXCURSIONS :

Mercredis, pour Mandeville et Old Landing..........8 a. m.

Dimanche, pour Mandeville et Old Landing..........7 a. m.

Mercredis, pour Mandeville et Madisonville..........6 p. m.

Dimanches directement pour Madisonville..........6 p. m.

RETOUR :

Laissera Madisonville lundis, mercredis, jeudis et samedis..........6 a. m.

Laissera Old Landing mardis et vendredis..........6 a. m.

Laissera Old Landing, Excursions du mercredi et dimanche..........2 p. m.

L'eau et le temps le permettant.

PRIX DU TRAJET, aller ou retour, $1 00

Prix de l'excursion, aller et retour, $1

Moitié pour les enfants.

Le fret est reçu journellement à la gare de fret du chemin de fer de Louisville & Nashville, au pied de la rue Girod.

W. G. COYLE, Agent, 33 rue Carondelet.

1 mai

ANT. CARRIERE, E. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,

No 133 rue Gravier.

Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

10 mars

Ligne de la gare du chemin de fer de Jackson.

Station de départ : Rue Magnolia, près de la gare du Chicago, St. Louis and New Orléans Railroad, autrefois chemin de fer de Jackson. Parcours : Rue Erato jusqu'à Carondelet, Carondelet à Bourbon jusqu'à l'Esplanade, Esplanade jusqu'à Décatur, Décatur jusqu'aux Champs-Elysées, Slaps district, en face de la gare du chemin de fer du lac Pontchartrain. Dà, on peut prendre le train pour aller à Milneburg, sur les rives du lac.

Le retour s'opère par les Champs-Elysées, la rue Royale, la rue St-Charles, Triton Walk, la rue Dryades et la [illegible] — Maison (ancien Hôtel St.-Louis).

LIGNE COMMERCIALE FRANÇAISE

ENTRE LE HAVRE, ANVERS, BORDEAUX ET LA NLLE ORLEANS.

FLOTTE DE LA COMPAGNIE :

Dupuy-de-Lôme	3,578 Tx.	Rouen	3,578 Tx
Paris	3,578 Tx.	Bordeaux	3,578 Tx
Hâvre	3,578 Tx.	Marseille	3,578 Tx
Nantes	3,578 Tx.		

Le nouveau Steamship **MARSEILLE** partira pour le Hâvre vers le 20 septembre et sera suivi par le steamship **BORDEAUX** vers le 14 octobre 1883.

Billets de passage (entrepont) de la Nouvelle-Orléans au Hâvre, $40.

Billets d'aller et retour (entrepont), valables pendant six mois, $68, d'Anvers ou Bordeaux.

Ordres pour billets de passage (entrepont) d'Anvers et de Bordeaux à la Nouvelle-Orléans, $30, payable d'avance.

Enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix.

A ces prix la Compagnie fournira aux passagers une bonne nourriture (avec vin ou café), lit, couvertures, etc., et les ustensiles pour les repas.

Les vapeurs de la ligne sont tous neufs, et sont construits d'une manière à assurer aux voyageurs la plus grande sûreté avec tout le confort possible.

Le Steamship **MARSEILLE** est parti de Bordeaux le 20 août. Le Steamship **BORDEAUX** suivra, partant du Hâvre vers le 24 sept., d'Anvers le 8 septembre et de Bordeaux le 13 septembre.

La Compagnie se réserve les droits de changer les dates des départs, et de remplacer ces vapeurs par d'autres.

Pour achats de billets, etc., s'adresser à

13 avril FORSTALL, CLAYTON & CO, 173 rue Commune.

ASSURANCES. ASSURANCES.

La Compagnie d'Assurances du Sud,

DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

(The Southern Insurance Company of New Orleans.)

(Bureau No 31 RUE DU CAMP), assure aux taux courants les plus faibles, alloue l'escompte habituel, et, en outre, distribue à la fin de chaque année fiscale (31 décembre)

LA MOITIE DES PROFITS

parmi TOUS les assurés. Tout en offrant au public ces très grands avantages, qui la recommandent au patronage de celui-ci, la Compagnie est fondée sur les bases permanentes les plus solides, et les assurés ont les plus complètes garanties, le capital ($300,000) restant intact, et la charte créant une réserve à laquelle il n'est pas permis de toucher et ne sert pour le paiement des pertes. Toutes les pertes sont promptement et équitablement réglées et payées.

OFFICIERS DE LA COMPAGNIE :

ERNEST MILTENBERGER, Président. H. GALLY, Vice-Président.

SCOTT McGEHEE, Secrétaire

7 août—3m—MaJD

PHARMACIE DUCONGE.

39..........RUE DE CHARTRES..........39

NOUVELLE-ORLEANS.

A. CARROUCHÉ

SUCCESSEUR.

Les personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie, si favorablement connue, un assortiment complet de :

MEDICAMENTS PATENTES, FRANÇAIS, ANGLAIS et AMERICAINS, ainsi que des DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIES, en un mot, tout ce qu'on trouve généralement un établissement de premier ordre. M. Carrouché reçoit directement de Paris tous les médicaments patentés dont nous donnons chaque jour l'énumération complète dans une autre colonne. La maison sollicite des ordres de la campagne et garantit de les remplir avec soins et célérité.

Dépôt du Sirop pectoral balsamique de Duconge.

Agence pour la vente du **Willett's Dysentery Remedy.** 1er sept 83—1 an

FRANTZ & OPITZ,

Coin des rues Royale et Bienville

Horlogers, Joailliers et Marchands de Montres

WALTHAM ET SUISSES.

Nous offrons aussi un assortiment choisi avec soin de Montres, Pendules françaises et américaines, de Diamants, de Bijouterie fine, d'Argenterie et argent massif et plaqués, des Ciseaux pour les dames, etc., etc.

Réparation de Pendules, de Montres et de Bijouterie.

Tous articles de Bijouterie faits sur commande. Diamants remontés selon les derniers genres.

N. B.—Il n'y a pas dans le magasin d'articles dorés ni d'articles de qualité inférieure.

Célèbres Lorgnons d'Opéra de Lemaire.

1er sept—1an

Dentistes

C. E. KELLS & M. VIET,

CHIRURGIENS-DENTISTES

No 12 rue Dauphine immédiatement après la rue formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre faites

le ressort de leur art.

Posé de palais artificiels.

R. P. MALONEY, D. D. S,

DENTISTE.

BUREAU ET RESIDENCE,

0........RUE DU CANAL........150

près Baronne.

Dentiste du couvent des dames Ursulines.

Travaux, dentaires de tous genres à des prix raisonnables.

Extraction de dents sans douleur.

Marchand de tous articles de dentiste aux prix de fabrique 25 août—

Viennent d'être reçus de France,

DE BEAUX VERRES.

Les meilleures qualités, Cristal de Roche.

Véritables verres-cailloux.

E. CLAUDEL

Opticien,

rue du Canal, près Camp.

1—1a

BODLEY BROTHERS

Ont l'assortiment le plus complet de wagons à cannes, charrettes à cannes à 3 et 4 mulets, charrettes à boeufs, do. pour logs, wagons à coton, charrettes à bagages, charrettes pour fermes, charrettes à riz, petites charrettes de toutes dimensions, rais, jantes, brancards, colliers de chevaux, matériaux pour voitures, graisse pour essieux, moyeux. Nous appelons l'attention sur nos essieux durcis, nos moyeux forgés à froid et tous les ferments extra destinés à nos charrettes à wagons, lesquels sont fabriqués dans nos propres usines, à Wheeling, W. Va., avec des matériaux supérieurs et par de très habiles ouvriers. Nous garantissons tout, ne craignons aucune concurrence et répondons aux plus fortes demandes.

Dépôt 61 rue Carondelet

CHEMINS DE FER.

NLLE-ORLEANS TEXAS ET CALIFORNIE, ROUTE DU SUD

Southern Pacific Star and Crescent Route.

VOIE FERREE

—COMPOSEE DE—

Morgan's Louisiana and Texas Railroad, G. H. & A. system, Southern Pacific Railway.

Départ :

Nouvelle-Orléans pour Alexandrie... 7:15 A. M.

Nouvelle-Orléans pour Houston...... 12 M.

Alexandrie pour la Nouvelle Orléans 5:00 A. M.

Houston pour la Nouvelle-Orléans... 6:15 P. M.

Arrivée

A la Nlle-Orléans d'Alexandrie...... 4:45 P. M.

A la Nlle Orléans de Houston......... 8:30 A. M.

A Houston de la Nlle-Orléans........ 6:40 A. M.

A Alexandrie de la Nlle-Orléans..... 6:50 P. M.

Sleepers entre la Nlle-Orléans et Houston.

Et silver-palace sleeping car sans changement jusqu'à San Francisco.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer. Durée du voyage à Galveston par cette voie, 23 HEURES. Billets à vendre et places dans les sleeping-cars à retenir tous les jours au bureau, au coin des rues Magazine et Natchez.

A. C. HUTCHINSON, Président.

J. G. SCHRIEVER, Trafic manager 17mai—1an

Southern California Route.

The Texas and Pacific Railway,

NOW OPEN FOR BUSINESS.

Is the direct line from NEW ORLEANS to NORTHERN, EASTERN, WESTERN AND CENTRAL TEXAS, and all points in Arizona, Old and New Mexico and CALIFORNIA.

California express leaves New Orleans from depot foot of Terpsichore St. at 12:15 noon. This train will stop only at St-Charles, Vacherie, Donaldsonville and Plaquemine, between New Orleans and Baton Rouge Junction.

Pullman Palace Sleeping cars on this train from Cheneyville to San Francisco.

Baton Rouge accommodation leaves New Orleans at 6.30, a.m., and stops at all plantations.

Through express arrives at New Orleans at depot foot of Terpsichore St. at 8.00 a. m.

Baton Rouge accommodation arrives at New Orleans at 7 P. M.

Passengers for Baton Rouge can take either of these two trains.

For tickets or information apply at 47 St Charles street, corner of Gravier street, or depot foot of Terpsichore street.

A. S. GRAHAM, Ticket Agent,

B. W. McCULLOUGH,

Ass't Gen. Passenger Agent, Marshall, Tex.

F. CHANDLER, General Passenger Agent, St Louis, Mo.

H. M. HOXIE, Third Vice President, St Louis, Mo.

2 dec—

CHEMINS DE FER.

Chemin de Fer Pontchartrain.

Heures de départ et d'arrivée, Milneburg.

A partir de JEUDI, 26 juillet, les trains partiront comme suit :

DE MILNEBURG.		DE LA VILLE.	
5:00	a. m.	5:30	a. m.
6:30	a. m.	7:00	a. m.
7:30	a. m.	8:00	a. m.
8:30	a. m.	9:30	a. m.
10:00	a. m.	10:30	a. m.
11:30	a. m.	11:30	a. m.
12:30	p. m.	1:00	p. m.
2:00	p. m.	2:30	p. m.
3:10	p. m.	3:10	p. m.

et toutes les demi-heures de 4:00 p. m. jusqu'à 9:00 p. m. Le train suivant partira à 10:00 p. m. Le dernier train quittera le Lac à 11:15 p. m. — et toutes les demi-heures de 4:00 p. m. jusqu'à 9:00 p. m. Le train suivant partira à 10:00 p. m. et le dernier train à 11:45 p. m.

Les trains partiront de la gare des Champs-Elysées.

Les heures sont celles de la ville.

J. T. HARAHAN Président.

13 juil—

Route du Sud pour la Californie

Le Chemin de Fer du Texas et du Pacific

EST MAINTENANT OUVERT AU COMMERCE.

C'EST la ligne directe de la NOUVELLE-ORLEANS au NORD, à l'EST, à l'OUEST et au CENTRE du TEXAS, et à tous les points de l'Arizona, le Vieux et le Nouveau-Mexique et la Californie.

L'express pour la Californie part de la Nouvelle-Orléans de la gare au pied de la rue Terpsichore à 12:15 de l'après-midi. Ce train s'arrêtera seulement à la Vacherie St-Charles, Donaldsonville et Plaquemine entre la Nouvelle-Orléans et la Jonction de Baton Rouge.

Des Chars dortoir Pullman sont attachés à ce train de Cheneyville à San Francisco.

Le convoi d'agrément pour Baton Rouge part de la Nouvelle-Orléans au pied de la rue Terpsichore à 6 heures, 30 du matin et s'arrête à toutes les habitations.

L'exprès direct arrive à la Nouvelle-Orléans, à la gare au pied de la rue Terpsichore à 7:30 a. m.

Le convoi d'agrément de Baton Rouge arrive à la Nouvelle-Orléans à 7. P. M.

Les passagers pour Baton Rouge peuvent prendre l'un ou l'autre de ces deux trains.

Pour l'achat des billets ou des renseignements de toute nature, s'adresser au No 47 de la rue St-Charles, coin Gravier; ou à la gare à l'extrémité de la rue Terpsichore.

A. S. GRAHAM, Agent au Dépôt des Billets.

B. W. McCULLOUGH, Aide agent gén. des passagers, Marshall, Tex.

F. C. TOWNSEND, Agent Général au Dépôt des Passagers, St Louis, Mo.

H. M. HOXIE, 3e Vice-président, St Louis, Mo.

31oct—

Grande Route de Jackson.

Chicago, Illinois Cent. R. R. Co.

LIGNE "STANDARD GAUGE" ENTRE LE NORD ET LE SUD.

L'UNIQUE LIGNE faisant usage DES WAGONS-DORTOIRS PULLMAN de la NLLE-ORLEANS JUSQU'A CINCINNATI, ST. LOUIS ET CHICAGO, sans changement de trucks.

UN CHANGEMENT SEULEMENT JUSQU'A NEW YORK ET LES VILLES de L'EST. L'UNIQUE ROUTE DIRECTE pour ST LOUIS, CHICAGO et TOUS LES POINTS DU NORD ET DE L'OUEST. Plusieurs milles plus courte et plusieurs heures plus rapide que les autres lignes.

A partir de dimanche, 27 mai 1883,

DOUBLE TRAINS QUOTIDIENS qui partent et arrivent à la gare de la rue Calliope comme suit :

DEPART	ARRIVEE
Express No 2.9:15 A. M.	Express No 2 7:00 A. M.
Express No 3.5:30 P. M.	Expr No 3. 10:45 A. M.
Excursion du dimanche No 12....7:30 A. M.	Excursion du dimanche No 11....8:30 P. M.

Nos 1, 2, 3 et 4 partant tous les jours; Nos 11 et 12 le dimanche seulement.

Bureau des Billets, 22 rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent de Tickets.

J. W. COLEMAN, Asst. Agent Gen. des Pass.

C. M. SHEAFE, Surintendant.

Great Jackson Route.

Chicago, Illinois Cent. R. R. Co.

The **Standard gauge** trunk line between the North and the South.

The ONLY LINE running PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH from NEW ORLEANS TO CINCINNATI, ST. LOUIS AND CHICAGO, WITHOUT CHANGE of trucks.

ONLY ONE CHANGE TO NEW YORK AND EASTERN CITIES.

The ONLY DIRECT ROUTE to ST. LOUIS, CHICAGO, and ALL POINTS NORTH AND WEST. Many miles shorter, and many hours quicker than any other line.

On and after Sunday, May 27th 1883:

DOUBLE DAILY TRAINS leave and arrive at Calliope Street Depot, as follows :

LEAVE	ARRIVE
Express No 2. 9:15 A. M.	Express No 2. 7:00 A. M.
Mail No 3.....5:30 P. M.	Express No 3 10:45 A. M.
Sunday Excursion No 12.......7:30 A. M.	Sunday Excursion No 11.......8:30 P. M.

Nos 1, 2, 3 and 4 run daily, Nos 11 and 12 Sunday only.

Ticket office, 22 Camp street, corner Common.

A. D. SHELDON Ticket Agent.

J. W. COLEMAN, Asst. Gen. Pass. Agent.

C. M. SHEAFE, Superintendent.

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAIL ROAD.

Shortest and Quickest Route to all Eastern Cities.

THROUGH WITHOUT CHANGE TO PENSACOLA, SAVANNAH, NASHVILLE, LOUISVILLE, MONTGOMERY, CINCINNATI, ST. LOUIS, ATLANTA, LYNCHBURG AND WASHINGTON, IN SLEEPING COACHES.

ENTIRE TRAINS THROUGH FROM NEW ORLEANS TO LOUISVILLE.

	Leave.	Arrive.
Express	8.22 a. m.	9:57 p.m.
Coast accommodation	3.37 p. m.	9:02 a. m.
Fast Mail	6:12 p. m.	9:32 a. m.
Sunday Excursion	7:15 a. m.	9:12 a. m.
Wednesday Excursion	7.15	8.37

ONLY ONE CHANGE OF CARS TO NORTHERN AND EASTERN CITIES.

Drawing Room Cars attached to Coast train. Fare 25 cts each way.

Ticket office, corner St Charles and Common streets, J. H. SMITH, Ticket Agent, where Sleeping Car accommodation may be secured in advance.

From New-Orleans to Bladon Springs and return $14 55.

JOHN KILKENY, Asst. Gen. Pass. Ag't.

J. H. SMITH, Ticket Agent,

J. T. HARAHAN, Superintendent.

15 mai—

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAIL ROAD.

La route la plus courte et la plus rapide à toutes les villes de l'Est.

ALLANT SANS CHANGEMENT JUSQU'A PENSACOLA, SAVANNAH, NASHVILLE, LOUISVILLE, MONTGOMERY, CINCINNATI, ST. LOUIS, ATLANTA, LYNCHBURG, ET WASHINGTON, EN CHARS DORTOIRS.

TRAINS COMPLETS DE LA NOUVELLE-ORLEANS A LOUISVILLE.

	Départ.	Arrivée.
Express	8.22 a. m.	9:57 p. m.
Côte accommodation	3.37 p. m.	9:02 a. m.
Malle rapide	6 12 p. m.	9:32 a. m.
Excursion du dimanche	7:15 a. m.	9:12 a. m.
Excursion du mercredi	7.15	8.37.

UN SEUL CHANGEMENT DE CARS JUSQU'AUX VILLES DU NORD ET DE L'EST.

Des wagons de chasseurs sont ajoutés au train Des chars-salons seront ajoutés aux trains d'agrément. Prix 25 cts par voyage.

Bureau des billets, coin St Charles et Commune, J. W. SMITH, agent de tickets, où l'on peut s'assurer d'avance des places dans les sleeping cars.

De la Nlle-Orléans à à Bladon Springs, aller et retour $14 55.

JOHN KILKENY, assistant-agent-général pour les passagers.

J. H. SMITH, Agent pour les billets

J. T. HARAHAN, Surintendant.

12 mai—

CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLEANS, MOBILE ET ST LOUIS.

VOIE DIRECTE, ANCIENNE ET SURE

des chemins de fer de la Mobile, de l'Ohio et des Iron Mountains, C'est positivement la seule route sur laquelle il y ait des **Chars-dortoirs**, palais de Pullman, de la Nlle-Orléans, et faisant des jonctions à la gare de l'Union à St-Louis avec les trains venant de la Nouvelle-Orléans.

Des jonctions sont faites à la gare Union de St Louis par les trains allant directement à Omaha, Milwaukee, Burlington, San Francisco, Détroit, St Paul, Kansas City, Denver, Chicago, Rock Island, Minneapolis et aux **Célèbres lieux de plaisance d'été du Michigan**, Iowa, Wisconsin, Minnesota et à tous les points du grand Nord-Est.

Les trains de la côte du chemin de fer de Louisville et Nashville, nommé maintenant **l'Express de St Louis**, ont prolongé leur cours jusqu'à Mobile, tout exprès dans le but de faire jonction avec les trains de la Mobile, de l'Ohio et des Iron Mountains, garantissant ainsi aux passagers certaines jonctions avec les trains allant à et venant de St Louis, de la Nouvelle-Orléans et de tous les points de l'Ouest.

Pour des mappes, des tableaux de départs et des informations spéciales, s'adresser en personne ou par lettre à R. W. GILLESPIE, agent-général du département des passagers au Sud, bureau du chemin de fer de la Mobile, coin des rues St Charles et Commune Nlle-Orléans.

R. W. GILLESPIE, Agent-Général au Sud, Nlle-Orléans, Loe.

J. C. WALLER, Agent-Général du départ des passagers

14fév—1an Mobile Ala.

BUREAU DE PRETS.

OTTO SCHWANER,

17.........RUE BARONNE.........17

ENTRE CANAL ET COMMUNE,

Près de la SALLE GRUNEWALD.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances du Peuple de la Nouvelle-Orléans.

Bureau, 12 rue Carondelet.

Douzième Etat de Situation Annuel.

CONFORMEMENT aux exigences de sa charte, la Compagnie publie l'exposé suivant :

Primes reçues durant l'année expirant le 30 juin 1883 :

Sur les risques d'incendie	$133,297 02	
Sur les risques de rivières	13,057 5	
Sur les risques de mers	17,657 72	
A ajouter, les primes non échues de 1882	20,324 52	$184,336 77
A déduire les primes non échues en 1883	$26,401 09	
Moins les primes remboursées et les cancellations	3,691 69	30,092 78
Primes nettes		$154,243 99
Moins les pertes, etc., payées durant la même période :		
Sur les risques d'incendie	73,665 97	
Sur les risques de rivières	7,932 45	
Sur les risques de mers	19,318 07	
Réassurances	7,335 00	
Impressions et annonces	463 15	
Taxes	1,283 83	
Refaction (Rebate)	27,572 79	
Bureau des réassureurs	2,036 87	
Dépenses, etc., moins l'intérêt	8,820 50	$148,677 93
		$5,566 06
A ajouter : Profits et pertes		$29,401 09
		$34,967 15
Réservé pour les pertes non ajustées et non payées	10,460 00	
Cinq pour cent dividende payé en janvier 1883	5,000 00	
Cinq pour cent dû, maintenant	5,000 00	
Surplus	14,507 15	$34,967 15

La compagnie a l'actif suivant :

Comptant	$17,183 95
Primes en voie de perception	18,933 00
Actions et banques et autres valeurs au pair	37,692 76
Effets immobiliers	39,992 49
Billets garantis par nantissements	16,397 63
Billets garantis par hypothèques	17,042 46
Billets à recevoir à courtes échéances	9,855 09
Meubles de bureau et installation	2,370 25 $158,967 74

L'exposé qui précède est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.

ERNEST PRAGST, Président.

M. POPOVICH, Vice-Président.

P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Fait et assermenté pardevant moi à la Nouvelle-Orléans, ce 11me jour de juillet 1883.

JNO. BENDERNAGEL, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 10 juillet 1883.

A une réunion du Bureau de Direction, tenue ce jour, il a été unanimement résolu de déclarer un second dividende semi-annuel de CINQ POUR CENT au 30me jour de juin 1883, payable sur demande, ce dividende faisant DIX POUR CENT par an sur le fonds-capital de la Compagnie.

P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Bureau de Direction :

E. PRAGST,	A. WALZ,
M. POPOVICH,	F. AUFFKOLK,
B. SALOY,	WM FAGAN,
M. ABASCAL,	H. SCHROEDER,
D. HUGHES,	J. SAMBOLA,
A. D. FINLEY,	A. HABER,
THEO. L. SUGG,	S. M. MILLER,
GEO. AUER,	GEO. ELLIS,
C. TRUMPY,	J. H. MENGE,
P. THORMAEHLEN,	FERD. GOLDSMITH,
P. E. CARRAZIN,	A. XIQUES,
PETER BLAISE,	B. CAMPIGLIO
	N. SKIBEL.

13 juil—1m

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU SUD

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

(Southern Insurance Company of New Orleans.)

Bureau, 31 rue du Camp,

Entre Commune et Gravier.

CAPITAL - - - - - $300,000

ERNEST MILTENBERGER..........Président

H. GALLY..........Vice-Président

SCOTT McGEHEE..........Secrétaire

DIRECTEURS :

Emile L. Carrière,	Louis Bush,
J. J. Gidière,	G. P. Harrison,
R. F. Chambers,	D. Fatjo,
Gilbert H. Green,	H. E. Shropan,
M. Schwabacher,	J. A. Dufilho,
J. A. Lafaye,	J. H. Menge,
John T. Moore, jr.	P. A. Villeroi,
Adolph Meyer,	Geo. H. Dunn,
E. L. Forstall,	F. G. Ernst,
Joseph David,	I. Hernsheim
J. A. S. Vaught,	R. Beltran,
L. Lacassagne,	Henry Lehmann
	Thos. J. Woodward.

L'attention des assurés est respectueusement appelée sur les avantages que leur offre cette Compagnie, savoir :

1º. Elle assure contre l'incendie et les désastres de rivières et de mers aux taux les plus modiques courants et de tarif.

2º Le fonds-capital ne porte un intérêt que de six (6) pour cent par an qu'il peut facilement obtenir par des placements, n'exigeant pas ainsi, pour le payer, qu'il soit rien déduit des profits des affaires de la Compagnie—un grand avantage, aux assurés, ainsi qu'il en est donné l'explication plus bas.

3º En outre de l'escompte comptant qu'il est d'usage d'accorder, la Compagnie distribue, à la fin de chaque année fiscale,

CINQUANTE (50) POUR CENT

de ses profits nets "pro rata" parmi TOUS assurés, sur le montant des primes actuellement versées. 20 nov—6mD

Livres, journaux, etc.—La maison B ard fait dans le moment l'ouverture des caisses qu'elle a reçues dernièrement de New York, et qui renferment des myriades d'articles tels que livres, portefeuilles, carnets, papier à lettres, enveloppes, encres, encriers, plumes, porte-plumes, albums, autographes, porte monnaies, articles se distinguant tous par une originalité et un cachet de bon goût. Par la même occasion la maison a reçu tout un assortiment de livres nouveaux, œuvres classiques, scientifiques et littéraires. De ces dernières il s'en trouve de fort jolies et portant les signatures de romanciers, à juste titre, les plus lus et les plus renommés.

ASSURANCES.

Etat Annuel de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans

Pour l'année expirant le 31 décembre 1882.

Primes sur les incendies	$319,589 40	
Primes maritimes	126,561 62	
Primes de rivières.	35,705 19—	$481,856 21
Primes acquises en 1881		87,983 10
Total des primes		$769,839 13
A déduire—		
Primes non acquises	$201 117 02	
Primes remboursées	54,592 09	
Réassurances	99,691 88—	355,401 99
Primes nettes acquises		$414,437 42
A — or, loyer et sauvetage		45.036 18
		$459,473 60
A déduire—		
Pertes de feu	$188,793 62	
Pertes maritimes	43,933 10	
Pertes de rivières	19,127 64	
Total des pertes	$251,859 36	
Dépenses générales, commissions, réactions, taxes, etc.	174,525 25—	426,384 61
Profits nets		$33,088 9
Ajouter—		
Montant au crédit de profits et pertes	$145,255 10	
Moins dividende de juillet 1882	25 000 00—	120,255 10
Surplus		$153,344 09
A déduire—		
Réclamations fixées, non fixées et non acceptées		46,410 26
Surplus net, 31 décembre 1882		$106,933 83

Situation le 21 décembre 1882.

VALEURS AU PRIX DU MARCHE.

Argent dans les banques	$90,104 79
200 bons des Etats-Unis, 4 pour cent.	239,000 00
50 bons Levee Steam Cotton Press	26,250 00
2 bons du New Orleans Pacific Railway	1,720 00
10 bons de la Louisiana Ice Manufacturing Company	10,000 00
50 bons du New Orleans Water Works	27,000 00
40 bons du New Orleans City Railroad	27,500 0
1 bon du Battalion Washington Artillerie	500
15 actions du New Orleans City Railroad	1,290 00
5 actions de la State National Bank	595 00
35 actions de l'Importers' Bonded Warehouse Co.	1,260 00
120 actions de la Valette Dry Dock Company	3,000 00
1 action du New Louisiana Jockey Club	750 0
Propriétés foncières en ville	132,940 00
Billets, 1re hypothèque	115,027 66
Prêts sur demande.	67,900 00
Billets garantis par nantissement	0 00
Billets à recevoir en règlement de primes	13,476 63
Primes en cours de collection	62,761 87
Dû par agents et en cours de transmission	10,645 27
Compte en suspens.	716 26
Dû par compagnies d'assurances pour pertes réassurées et déterminées	17,601 14— $875,588 62

PASSIF.

Fonds capital	$500,000 00
Réserve pour primes non acquises	201,117 02
Réserve pour réclamations non déterminées	46,410 26
Dividende non réclamé	4,215 50
Dû à la Factors and Traders' Insurance Company	11,400 29
Dû à d'autres compagnies pour réassurances	5,511 72
Excédant net comme ci-dessus	106,933 83— $875,588 62

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 13 janvier 1883.

JAS. FAHEY Notaire.

Nous, soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de ladite Compagnie, déclarons par le présent avis qu'après un examen minutieux, l'évaluation du dit actif, comme il est spécifié ci-dessus, est vraie et correcte.

[Signé] CHARLES T. DUGAZON, J. ALDIGE, AD. SCHREIBER.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 11 1883, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende-intérêt semi-annuel de **cinq pour cent** sur le fonds capital aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.

Nouvelle-Orléans, 13 janvier 1883.

—DIRECTEURS—

JULES ALDIGE,	H. GALLY,
THEO. BRIERRE,	CHAS. LAFITTE,
W. A. BELL,	PIERRE POUTZ,
ANT. CARRIERE,	AD. SCHREIBER,
CHAS. T. DUGAZON,	CHAS. E. SCHMIDT
D. FATJO,	JULES TUYES

Ligne de la rue Dumaine des Fair Grounds.

Station de départ : rue du Canal et [illegible]. Parcours : (cars verts) Canal, [illegible] Dauphine, Dauphine jusqu'à Dumaine, Dumaine jusqu'à Broad, Broad jusqu'à [illegible] et de là à la station d'arrivée. Les [illegible] suivent la même route; seulement, au lieu de tourner dans la rue Broad, ils suivent la rue Dumaine jusqu'au Bayou St Jean, longent les bords du Bayou jusqu'à la Grande Route St-Jean, d'où ils se rendent à la station d'arrivée, en passant devant la porte des Fair Grounds, qui fait face à la rue Sauvage.—Le retour s'opère par la Route Gentilly, la rue Broad, la rue St-Pierre, et principalement par la rue de [illegible] jusqu'à la rue du Canal.

ASSURANCES

Southern Insurance Company of New Orleans

(Compagnie d'Assurance du Sud de la Nlle-Orléans.)

RUE DU CAMP, 31.

CAPITAL..........................$300,000

Exposé de ses opérations des six (6) premiers mois et 10 jours (suit du 20 novembre 1882 au 31 mai 1883.)

Primes reçues—		
Sur des risques d'incendies		$62,159 53
Sur des risques de mer		6,599 52
Sur des risques de rivière		5,586 27
Primes totales		$74,345 32
Pertes payées		
Sur des risques d'incendies	$3,070 31	
Sur des risques de mer	3,419 36	
Sur des risques de rivière	365 93	
	$6,845 60	
Escomptes et commissions	9,686 64	
Réassurances et primes remboursées	4,961 80	$21,494 04
Surplus		$52,851 28

ERNEST MILTENBERGER, président.

SCOTT McGEHEE, secrétaire.

Cette compagnie assure aux prix courants ou taux du tarif les plus réduits, alloue l'escompte comptant usuel, et en outre, partage entre TOUS ses assurés, à la fin de chaque année fiscale,

50 pour cent

ses profits, après en avoir déduit six (6) pour cent d'intérêt par an sur le fonds-capital.

La charte pourvoit aussi que 25 pour cent des profits soient mis de côté comme fonds de réserve, lequel fonds doit s'accumuler jusqu'à ce qu'il se soit élevé à $300,000, et ne peut jamais être touché si ce n'est pour le paiement des pertes après que tous autres fonds de la compagnie (le fonds-capital excepté) auront été épuisés.

Aucune autre compagnie n'offre ce tels avantages ni n'est fondée sur des bases plus solides et plus conservatrices.

Les souscriptions à son fonds-capital sont complètes et entièrement intactes.

La grande libéralité de la compagnie à l'endroit de ses assurés la recommande au patronage public qu'elle sollicite respectueusement.

Pertes promptement et équitablement ajustées et payées. 14juin—1m

Compagnie d'Assurances Hiberni de la Nouvelle-Orléans.

BUREAU, 37 RUE DU CAMP.

Douzième Etat de Situation Annuel pour l'Année finissant le 30 Avril 1883.

Primes sur les incendies	$80,826 16	
Primes sur les rivières	33,445 86	
Primes sur les mers	47,672 67	
	$161,944 69	
Non terminés le 30 avril 1882	28,917 51	
		$190,862 20
Moins, primes non échues, le 30 avril 1883		25,000 00
Primes gagnées de l'année		$165,862 20
Reçu pour intérêt, loyer, etc		19,898 72
Gains totaux de l'année		$185,760 92
A déduire—		
Pertes sur les incendies	$22,451 50	
Pertes sur les rivières	7 7-9 70	
Pertes sur les mers	32 101 92	
	$62,343 12	
Réassurances, primes remboursées et escompte	37,750 19	
Taxes, Bureau des Réassureurs, etc.	17,991 27	
Dépenses générales, salaires, fournitures de bureau, etc.	19,489 85	
		137,574 48
Profits nets		$48,186 49
La compagnie possède l'actif suivant.		
Comptant en caisse		39,470 98
Prêts garantis par hypothèques ou nantissements		108,997 45
Billets à recevoir		13,646 79
Immeubles		117,165 99
Primes en voie de perception		27,686 15
Actions, Bons, etc		95,714 20
Meubles et installations de bureau.		5,133 45
		$491,815 01

L'exposé qui précède est une copie exacte des livres de la compagnie.

JOHN HENDERSON, Président.

THOS F. BRAGG Secrétaire.

Nouvelle-Orléans, 9 juin 1883.

Signé sous serment devant moi à la Nouvelle Orléans, Lne, ce 9me jour de juin 1883.

WM. J. CASTELL, Notaire.

A une élection tenue le LUNDI 7 mai 1883 les messieurs dont les noms suivent ont été désignés aux fonctions de Directeurs :

John Henderson	Jno H Hanna,
Thos Smith,	F J Gasquet,
W. J. Castell,	M E Gaver,
Jno. T. Gibbons,	Geo. McCloskey,
Wm Hart,	Amedee Couturié,
E. Gauche,	Richard Herrick,
	Edw Irwin.

Et, à une réunion des Directeurs, le 11 mai 1883 JOHN HENDERSON a été élu Président, THOMAS SMITH Vice-Président, et THOMAS F. BRAGG, Secrétaire de la Compagnie.

Le Bureau d'Administration a déclaré un dividende de Cinq Pour Cent faisant 10 pour cent d'intérêt sur le capital pour l'année et Dix pour Cent de dividende sur les primes nettes payées par les actionnaires, en sus de l'escompte à eux déjà rendu, payable le 15 juin 1883.

THOS. F. BRAGG, Secrétaire.

21 juin—1 mois—DimMaJe

Ligne de la rue Annonciation.

Station de départ : Rue du Canal et Camp et Magazine. Les cars longent la rue Tchoupitoulas jusqu'à [illegible] les rues Delord et [illegible] cette dernière rue, [illegible] la Place Annonciation, jusqu'à la station d'arrivée, située dans Louisiana Avenue. Pour le retour, ils prennent la rue Chippewa jusqu'à la Place Annonciation et la rue de ce nom qu'ils descendent jusqu'à la rue Delord. Ils suivent ensuite la rue Delord jusqu'à la rue Peters et celle-ci jusqu'à la rue du Canal.

Ligne Tchoupitoulas.

Station de départ : Rue du Canal près Camp. Les cars remontent la rue Tchoupitoulas jusqu'à Louisiana Avenue et reviennent par la rue Tchoupitoulas (double voie) jusqu'à Feliciety Road qu'ils descendent jusqu'à la rue Peters et à la rue du Canal. On peut voir sur le parcours de cette ligne la Fabrique de Glace et l'Ascenseur des Grains (Grain elevator). En changeant de voiture à Louisiana Avenue, on se rend au City Park, 6ème district. On peut aussi prendre le car à Louisiana Avenue ou à Napoleon Avenue pour revenir en ville par les voitures du chemin de fer de Carrollton.

Lignes de la rue St. Charles

Ces lignes comprennent deux routes dont la station de départ est au pied de la rue St. Charles, près de sa jonction avec la rue du Canal. Les deux lignes remontent la rue St. Charles au moyen d'une seule voie, jusqu'au Cercle Tivoli d'où elles gagnent Triton Walk. Les *Baronne cars* passent de Triton Walk à la rue Baronne qu'ils remontent jusqu'à la station d'arrivée située rue Huitième. Les *Dryads cars* vont de Triton Walk à la rue Dryades, passant devant le marché de ce nom, remontant la rue Dryades jusqu'à St. Andrew, suivant St. Andrew jusqu'à Baronne et Baronne jusqu'à la rue Huitième.

Le retour s'opère pour les *Baronne cars* par la rue Carondelet jusqu'à la rue du Canal; et pour les *Dryads cars*, par les rues Huitième, St. Denis, Dryades, St Andrew, Remparts et Canal.

Les cars de cette double ligne passent devant l'Hôtel St-Charles, le Masonic Hall, l'Académie de Musique, le Théâtre St-Charles, l'Hôtel de Ville, la Place [illegible].

ANNONCES PARISIENNES

M. E. GARLIN, 8 passage Saulnier, à Paris, est *seul fermier* de nos annonces parisiennes.

C'est à M. E. GARLIN par conséquent que doivent s'adresser messieurs les annonceurs, notamment pour les spécialités de *Pharmacie, Droguerie, Parfumerie*, etc.

Aucune annonce rentrant directement ou indirectement dans ces diverses catégories ne pourra être acceptée par nous en dehors de M. E. GARLIN.

PAPIER FAYARD et BLAYN

Contre les RHUMES, maladies de POITRINE, DOULEURS, RHUMATISMES, FOULURES, PLAIES, BRULURES, CORS, ŒILS de PERDRIX. Dépôt central, rue St-Merri 30, à Paris; *New Orleans, MM. Rivet & Cie Carrouché*—et dans toutes les *Pharmacies*.

LA FECULE DUTAUT

Est le meilleur Aliment des Enfants

30 ans de succès. — Elle aide l'allaitement et facilite le sevrage. Elle se digère très-bien; n'aigrit jamais, et prévient vomissements et diarrhée, même à l'époque de la dentition. — *Vente en gros* : Mme DUTAUT, à Boisy, près Paris. — *Dépôt à New-Orléans*, Pharmacie SAINT-CYR-FOURCADE, 113, Canal-Street.

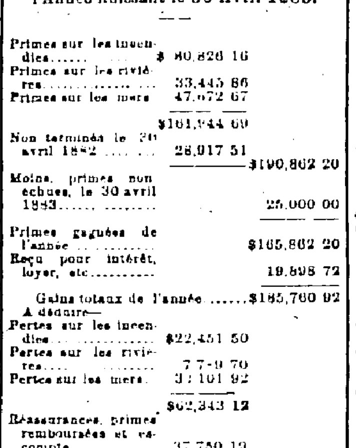

Récompense de 16,600 fr.—Médaille d'Or

QUINA LAROCHE

ÉLIXIR VINEUX

Affections de l'Estomac, Anémie, Croissances difficiles, Fièvres et Suites de Fièvres, etc., etc.

PARIS, 22 & 19, RUE DROUOT & PARTOUT

Compagnie d'Assurances du Croissant.

(CRESCENT INSURANCE)

67 et 69, rue du Camp,

NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849 —Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1860.

CAPITAL EN ARGENT.. $600,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéance fixées de gré à gré, rendues contre des risques d'incendie

W. R. LYMAN..........Président.

CHAS. H. DOLSEN..........Vice-Président

CHAS. E. RICE..........Secrétaire

Directeurs :

Samuel H. Kennedy	Paul E. Mortimer
Victor Mayer,	Joseph Bowling,
W. B. Conger,	S. Hernsheim,
George W. Sentell,	Edward Nalle,
Alf. Moulton,	J. J. Reiss,
Charles Newman,	Louis Prados
U. Marinoni,	Harry L. Flash
Lucien Doiery	A. H. Steward,
Charles H. Dolsen,	Sigmund Katz,
Reuben G. Brab	N. D. Wallace,
John Calder,	R. F. W. Bachman
S. C. Coulon,	Wm Garig
W. A. Phelps	John D. Fisher,
M Gillis,	A Rosenfeld.
Wm R. Lyman,	C. K. David.

Voir nos agents dans la Louisiane, Texas, le Mississippi et l'Arkansas

15 juil 1 an, v et e

TRAMWAYS

OU

CHEMINS DE FER URBAINS

DE LA

NOUVELLE-ORLEANS.

Point Central.

Tous les tramways ou chemins de fer urbains de la Nouvelle-Orléans, viennent aboutir à la rue du Canal, le grand et unique boulevard de la ville, dont la statue de Clay est le point central. C'est de ce point que rayonnent toutes les voies ferrées destinées au service intérieur de la cité.

Ligne de la rue du Canal.

Les cars portant l'inscription "Ridge Cemeteries" longent la rue du Canal, dans sa partie inférieure, sur un parcours de trois milles et demi jusqu'à l'endroit connu sous le nom de "Half-way House" et qui est situé à mi-chemin entre la ville et le lac Pontchartrain. Le Côteau de la Métairie commence au Half-way House. C'est un plateau qui domine de six à huit pieds les cyprières avoisinantes et sur lequel sont construits quelques uns des plus beaux cimetières de la Nouvelle-Orléans, entre autres le Cimetière Greenwood où l'on peut admirer le magnifique monument qu'une Association de dames a fait élever à grands frais à la mémoire des soldats morts au service de la Confédération. Un peu au-delà du Half-way House apparaît le nouveau Cimetière de la Métairie qui occupe la place de l'ancien hippodrome de la Métairie.

Un autre service de cars partant de la rue du Canal, relie la ville aux rivages du lac Pontchartrain, et aboutit à l'endroit où le nouveau Canal se jette dans ce lac. Le chemin est à deux voies à partir du "Half-way House," et les wagons, au lieu d'être traînés par des chevaux sont remorqués par une petite locomotive. La distance à parcourir est de sept milles. Le petit village bâti à la jonction du Nouveau Canal et du Lac est extrêmement agréable et, depuis l'établissement de la voie ferrée, est devenu un but général de promenade. Il s'y trouve d'excellents restaurants, des salons de rafraîchissements, des établissements de bains, des tirs, etc.

Lignes des rues Magazine et Prytania.

Le point de départ de ces deux lignes est à côté gauche de la statue de Clay, celui qui regarde le fleuve. L'une et l'autre traversent la rue du Camp sur la même voie, jusqu'à la rue Prytania, point où elles bifurquent; les cars de la ligne Prytania suivant la rue de ce nom jusqu'au dépôt établi dans la rue Toledano et la ligne Magazine continuant à remonter la rue du Camp jusqu'à la rue Magazine, et longeant celle-ci jusqu'à la rue St-Joseph. Il y a un changement de cars dans la rue Magazine, au-delà du Marché de ce nom.

En remontant la rue du Camp par l'une ou l'autre des lignes ci-dessus, on voit à sa droite la Place Lafayette, à sa gauche Odd Fellows' Hall, St-Patrick's Hall et la belle Eglise de St-Patrick.

Dans la rue Prytania se trouvent quelques-uns des plus beaux édifices de la Nlle-Orléans.

A retour, les cars de la ligne Magazine franchissent la rue de ce nom sur une double voie, et les cars de la ligne Prytania parcourent également la rue de ce nom sur une double voie jusqu'à la jonction de la rue du Camp, point où ils tournent dans la rue Poeyfarré pour suivre la rue Magazine.

ATHÉNÉE LOUISIANAIS.

CONCOURS LITTERAIRE DE 1883

L'Athénée, réuni en séance spéciale, le 20 juin, a adopté les dispositions suivantes pour le concours de 1883 :

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, l'une comprenant les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 1er juillet 1883, jusqu'au 15 février 1884 inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 16 février; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, et seulement sur le recto et les lignes; ils ne devront pas dépasser 20 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Il est laissé à la discrétion du "comité d'examen" d'ouvrir les lettres des candidats qui auront mérité les médailles, pour s'assurer s'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu ou obtiendra la médaille ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes :

MME DE STAEL, SA VIE, SES OUVRAGES.

Pour les hommes :

PROGRES ET MISERE.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,

ALFRED MERCIER

P. O. Box 3245.

"REX MAGNUS,"

SUCCES INFAILLIBLE

DU

PUISSANT ROI,

LE

Conservateur de la Nourriture

DIT

HUMISTON.

Il résout le problème de conserver la nourriture fraîche, pure et saine; et cela, sans considération des saisons et des climats.

Qu'est-ce que Rex Magnus? Nous répondons dans le langage du Roi *et Roux* de Pur...? C'est le premier de tous les conservateurs de nourritures, tandis que la [illegible] de pouvoir orthodoxe, conservateur et toujours digne de tout [illegible]. Le conservateur de nourriture dit Humiston est la découverte la plus importante du siècle.

Comment est-il préparé? Encore retenons nous tous les pièces drogues et en général ceux qui les vendent magasins le vendent. S'il est permis [illegible] les fabricants vous en feront parvenir [illegible] par [illegible] de la qualité de votre choix. [illegible] la compagnie la expose à perdre de l'argent; mais son objet est de répandre l'usage de son produit en le faisant connaître de tout le monde. Les diverses qualités de Rex Magnus et les différentes façons de s'en servir sont indiquées. Ecrivez lisiblement et mentionnez la quantité que vous désirez. Ne la les usages que des [illegible] vous indiquez; de lo des expériences vous en feront la recommandation.

"Viandine" pour conserver toutes les viandes, volailles, poisson, etc., prix 50 cts la livre. "Ocean Wave" pour conserver les huîtres, l'eau des huîtres, les palourdes, le homard, etc. 50 cts la livre. "Pearl" pour conserver la crème et le lait, etc. "Snow Flake" pour conserver le beurre, le fromage, le lait, 50 cts la livre. "Queen" pour conserver les œufs, le mais vert, etc. $1 la livre. "Aqua Vitae" pour conserver les extraits fluides sans alcool, $1 la livre. "Anti-Ferment" et "Anti Mold" qui s'expliquent d'eux-mêmes. Rex Magnus est sans goût, pur et inoffensif. On peut s'en servir et s'en substituer à la glace, à la chaux, au sucre, au sel ou à l'alcool pour la conservation des aliments, sans les priver de toutes leurs qualités naturelles sans tenir compte des climats ni des saisons.

Peut-on en obtenir tout ce qui est affirmé plus haut?

Nous répondons oui. Le prof. Samuel W. Johnson du collège de Yale, le dit et il assure avoir conservé des viandes, des huîtres, de la crème pendant 35 jours dans une pièce où la température était élevée, au moyen du Rex Magnus. Des centaines de personnes l'ont vu et elles ont trouvé nos affirmations d'une exactitude parfaite.

Tout le monde peut comprendre nos prescriptions, elles sont simples; toutes les qualités du Rex Magnus se vendent à des prix modiques; la santé seule qu'elles procurent doit être une raison puissante pour encourager tout le monde à en faire usage, sans parler des avantages qui s'y rattachent, et à son bon compte surtout—sont de Rex Magnus l'ami de toute la famille humaine.

A tout hasard, envoyez votre adresse par carte postale et procurez-vous une circulaire.

Humiston Food Preserving Co.,

BOSTON, MASS

23 mai—1m—mar,tou,sam

FEUILLETON.

Nº 20 Commencé le 16 août.

LA MARCHANDE DE TABAC

PAR

ELIE BERTHET.

(Suite.)

—Voici d'abord un désistement en bonne forme de mon mari pour les poursuites en interdiction dont vous avez été l'objet ces derniers temps, et aussi pour la créance de quarante mille francs dont il reconnaît le double emploi. Le comte avoue ses torts et il s'en excuse... Grâce à cette pièce, que vous pouvez envoyer à vos gens d'affaires, les décisions de conseil de famille seront annulées, vous rentrerez sans retard dans la libre jouissance de vos revenus et de vos biens.

—Est-il possible ! s'écria le marquis. Et il lut rapidement l'acte qu'on lui présentait.

—Tout est en règle, reprit-il; ma foi ! ma chère, il faut que vous exerciez sur Anselme plus de pouvoir que je ne le supposais pour avoir ainsi vaincu ses convoitises.... Quel est cet autre papier ?

—Une déclaration que j'ai cru devoir faire, de mon propre mouvement. Vous savez que mes deux fils, l'un officier dans l'armée et l'autre officier de marine, sont absents tous les deux, tandis que ma fille, encore mineure, vit dans un pensionnat de Rouen.... Si humble que soit mon rôle, mes enfants ont pour moi une affection et une confiance sans bornes. J'ai donc jugé à propos de parler en leur nom comme au mien, sûre que, ni maintenant ni plus tard, ils ne songeront à me démentir. Je déclare, dans cet écrit, que nous regrettons bien sincèrement le procès intenté contre vous, [illegible] ne le justifie et que nous nous engageons à respecter les décisions qu'il vous plaira de prendre désormais.... Vous comprenez, mon frère, poursuivit la comtesse en baissant la voix, quelle est la véritable portée de cet acte, un peu bizarre, peut-être.... Nous renonçons à toute contestation au sujet de votre fortune, que vous en disposiez par testament ou d'une autre manière.

Pendant qu'elle parlait, le marquis avait jeté un coup d'œil sur le papier.

—Cet acte extra-judiciaire, dit-il, est assez singulier, il est vrai; mais, s'il n'a pas une grande valeur en justice, il pourrait, en certain cas, être d'un puissant effet moral.... Ma foi ! ma chère Madeleine, je conviendrai qu'en ce moment surtout, la possession de ces deux pièces me cause le plus vif plaisir; elles vont me permettre d'accomplir sans obstacles des projets que j'ai fort à cœur.

—S'il en est ainsi, que le ciel soit loué ! A présent, monsieur le marquis, puis-je espérer qu'on peu de bonne harmonie va revenir dans la famille et que vous ne conserverez aucune rancune contre votre frère, qui reconnaît si franchement ses torts ?

—Hum ! hum ! il faudra que je voie un peu plus clair dans les motifs de cette générosité incompréhensible.... A vrai dire, Madeleine, c'est à vous, à vous seule, que j'attribue ce revirement imprévu. Vous avez toujours été une excellente créature, bien que votre bon vouloir ait dû plier sous le despotisme brutal d'Anselme; et je me demande par suite de quelles circonstances vous êtes parvenue à le déterminer, lui si avare et si opiniâtre.... Déjà, avant mon accident, vous m'aviez fait inviter par le clerc de notaire Ricard à ne pas sortir la nuit.... Et à ce propos, comtesse, aviez-vous donc quelque raison particulière pour m'envoyer un semblable message ?

—Moi ! non, non, répliqua Mme de Rainville avec empressement; quelle raison aurais-je pu avoir ? Je n'ai fait que répéter le dire de tout le pays, que vous vous exposiez trop en courant la nuit après les braconniers, et vous voyez ce qu'il en est résulté.... Je tenais surtout, en vous envoyant cet avis, à vous rappeler que je n'approuvais nullement certaines mesures offensantes......

—Merci, chère comtesse. Dans nos pénibles dissensions, vous avez voulu être un ange de consolation et de paix.

—Un ange....de lugubre mine.... ! répliqua la comtesse avec une ironie triste en se levant. Disgraciée et de naissance obscure, j'aurais désiré, en effet, jouer dans votre noble famille le rôle dont vous parlez, et rarement, trop rarement, il m'a été permis de le remplir.. Mais je ne dois pas abuser de vos instants.... Nous sera-t-il permis désormais, au comte et à moi, de venir nous informer de vos nouvelles jusqu'à votre complet rétablissement ?

—Vous, tant qu'il vous plaira, Madeleine; quant à votre mari, il faut me laisser le temps de m'habituer.... Je craindrais que quelque mot irréfléchi....

—Mais, du moins, votre frère peut compter sur vous en temps et lieu, n'est-ce pas ? Vous n'avez plus contre lui ni haine ni colère.... et vous lui pardonnez ses erreurs ?

De grosses larmes coulaient sur les joues basanées de la comtesse.

—En vérité, madame, reprit le marquis avec étonnement, vous semblez être sous le coup de quelque fâcheuse préoccupation. Qu'est-il arrivé à Anselme pour qu'il s'inquiète de mes dispositions à son égard ? Il est fort riche, encore jeune, bien portant, au lieu que moi....

—Oh ! rien, rien, répondit la comtesse avec vivacité en essuyant ses yeux; je vous prie seulement de vous souvenir, au besoin, qu'il est votre frère, qu'il est après vous le chef de la famille, et que nulle souillure ne peut l'atteindre sans rejaillir jusqu'à vous.... Mais cet entretien vous fatigue peut-être.... Merci pour votre bon accueil, marquis... Que Dieu vous guérisse.... Qu'il vous guérisse bientôt, c'est le plus cher de mes désirs ! Adieu donc, ou plutôt permettez-moi de dire : au revoir !

Elle tendit la main à son beau-frère, qui y déposa galamment un baiser, puis elle rabattit son voile et sortit, reconduite par Lajeunesse jusqu'à l'escalier.

Quand le vieux domestique rentra, il trouva son maître tout pensif.

—As-tu entendu, Lajeunesse ? demanda le marquis.

—Un peu, monsieur.

—Et y comprends-tu quelque chose ?

—Non, j'en conviens. Ce changement est si brusque, si extraordinaire.....

—D'autant plus extraordinaire que certainement la comtesse a été envoyée par son mari pour dire et faire ce qu'elle a fait et dit tout à l'heure......Pauvre Madeleine ! Elle est, le diable m'emporte ! encore plus laide que par le passé, avec sa tête de bois.... Mais elle n'a aucune méchanceté, et ses enfants éprouvent pour elle des sentiments qu'ils n'éprouvent pas pour leur père.... Je crois cependant qu'elle n'aurait jamais pu arracher à cet aimable Anselme un désistement formel et obtenir la permission de venir ici, s'il ne s'était passé là-bas quelque événement nouveau.... N'as-tu rien entendu dire à cet égard, Lajeunesse ?

—Non, monsieur le marquis.... Ce matin, il n'est question dans toute la ville que de l'arrestation de vos deux assassins.

—Comment ! on a arrêté......

—Je vous l'aurais appris déjà si vous aviez pu songer à autre chose qu'à la visite que vous attendiez avec tant d'impatience.

—Enfin, qui sont les coquins arrêtés ?

—Paturin d'abord; il s'était fait accompagner pour accomplir son coup par un saltimbanque, qui rôdait depuis quelque temps dans la ville. C'est, dit-on, un saltimbanque qu'appartenait le chien jaune qui donnait de la voix dans le parc et que vous avez tué d'un coup de fusil. Les bandits, craignant que ce chien mort ne les fit reconnaître, l'emportèrent, pendant que Jeannette et moi nous nous occupions de vous, et ils allèrent l'enterrer dans un fossé, où, d'après les indications de l'un d'eux, on l'a retrouvé ce matin. Maintenant on cherche le fusil, que Paturin a dû cacher dans le bois, et lorsque ce fusil aura été aussi retrouvé, le compte de ces deux scélérats ne sera pas long à régler, je pense.

—Certainement, certainement, répliqua le marquis avec distraction.

Il essayait de rattacher cet événement à la mystérieuse démarche de sa belle-sœur. Tout à coup il se frappa le front.

—J'y suis, s'écria-t-il; Anselme n'ignore pas sans doute l'arrestation de ces misérables, et comme il employait Paturin à m'espionner, il rougit à cette heure d'avoir eu des rapports avec l'assassin de son frère. Alors, il a chargé sa femme, dont il connaissait les bonnes intentions à mon égard, d'amener une réconciliation entre nous...... Il a honte de sa conduite et veut prouver qu'il lui reste quelques sentiments honnêtes.

—Oui, ce peut-être cela, monsieur le marquis, à moins.......

Et Lajeunesse secoua la tête.

—A moins......quoi ?

Comme Lajeunesse allait répondre, Jeannette entra tout essoufflée.

—La marchande de tabac ! annonça-t-elle.

Au même instant, Mme Morlent entra à son tour et s'avança vers le malade.

—Monsieur le marquis, lui dit-elle presque à voix basse, je ne comptais pas revenir ici de sitôt......mais vous avez désiré me voir, je me rends à votre désir.

XXII

LE CONSENTEMENT

Mme Morlent, ayant pris place sur le fauteuil que la comtesse occupait un moment auparavant, demeurait grave et froide, drapée dans son châle noir.

Le marquis, avant de prononcer une parole, fit signe à Jeannette et à Lajeunesse de se retirer; cette fois, Lajeunesse ne jugea pas à propos d'élever la moindre objection et obéit en emmenant la gouvernante.

Alors, le malade dit à Mme Morlent d'un ton affectueux :

—Pourquoi, chère Caroline, prenez-vous avec moi cet air dur et ennuyé ?... Vous devez me haïr, me mépriser, j'en conviens; mais tant d'années se sont écoulées depuis mon crime !..... Et, puis, n'y a-t-il pas entre nous un lien commun, cette belle et pure enfant, qui est ma fille, comme elle est la vôtre ?

Caroline se redressa impétueusement.

—Je vous ai défendu de dire qu'elle est votre fille ! s'écria-t-elle; si je vous ai révélé ce secret, c'est que la nécessité m'en a fait un impérieux devoir. Ni les lois divines, ni les lois humaines ne vous donnent le droit de revendiquer cette paternité. Le vrai père de Louise est l'homme généreux qui, connaissant le malheur de sa naissance, lui a prodigué, depuis qu'elle est au monde, des soins et de la tendresse.... Quant à vous, elle ne vous doit rien, vous n'avez rien à exiger d'elle.

—Cependant, Caroline, vous-même vous n'avez pas osé la tenir éloignée de moi.... Oh ! comme vous me haïssez, lorsque j'aurais tant besoin de votre indulgence, de votre pardon !

Mme Morlent demeura morne, sans répondre. Le marquis reprit, après un moment de silence :

—J'ai bien réfléchi pendant la nuit qui vient de s'écouler, nuit de fièvre et de remords, à la situation qui nous est faite par vos révélations d'hier. Les conséquences de ma faute ont été plus cruelles encore que je ne pouvais l'imaginer, et j'ai deux grands devoirs à remplir, l'un envers vous, Caroline, l'autre envers ma .... envers Louise.

—Des devoirs, monsieur ! Que voulez-vous dire ?

—Je ne l'ignore pas, poursuivit le marquis sans paraître avoir entendu cette question, je ne me relèverai jamais de ce lit de douleur. La science du médecin pourra prolonger de quelques jours, de quelques mois peut-être, mon existence, mais mes heures sont comptées; à peine me restera-t-il le temps de réaliser les projets que j'ai conçus et pour lesquels je ne peux rien sans vous.

—De quoi s'agit-il donc ? demanda Mme Morlent chez qui la curiosité commençait à dominer.

—Caroline, lorsque j'ai éprouvé à première vue pour Louise un sentiment que je croyais être de l'amour et qui n'était, à mon insu, que de l'affection paternelle, j'ai résolu de l'épouser.... Non pas que j'eusse la pensée d'être vraiment un mari pour elle; je voulais seulement assurer ce qui reste de mon héritage à une charmante enfant, que je voyais dans une position modeste et, d'autre part, s'il faut le dire, je voulais me venger de ma famille, dont j'avais tant à me plaindre. Vous m'avez éclairé sur la nature du sentiment qui m'entraînait vers Louise.... Mais ce mariage, qui eût été une monstruosité avec la fille, ne serait-il pas une chose simple et légitime avec la mère ?

Mme Morlent se leva d'un bond.

—Moi ! s'écria-t-elle; oh ! jamais.... Jamais.

—De grâce, écoutez-moi, écoutez-moi jusqu'à la fin et sans colère.... Je vous dois une réparation pour l'outrage dont je me suis rendu coupable; cette réparation, que je ne pouvais donner autrefois, je vous l'offre à présent que nous sommes libres tous deux. Je vais mourir; le mariage ne sera qu'une satisfaction de conscience pour vous comme pour moi.... Si vous condescendiez à mon désir, voyez quelles conséquences ce consentement aurait pour nous tous : Je vous garantirais par contrat la possession des biens qui me reste et qui, quoique fort diminués par mes folies, suffiraient pour vous assurer une aisance pleine de dignité et, plus tard, une dot convenable à Louise. Grâce à cette combinaison, j'aurais la satisfaction intime de pouvoir, jusqu'à ma dernière heure, appeler cette chère enfant "ma fille".

Le marquis pleurait, et cet homme, jusque-là si léger, si frivole, s'exprimait avec un accent qui allait à l'âme. Mme Morlent était plus émue qu'elle ne voulait le paraître.

—Eh ! monsieur, reprit-elle, quand même je serais assez faible pour adopter ces vues, votre famille, qui vous a presque placé sous le coup d'une interdiction légale, s'y opposerait énergiquement.

—Voilà ce que j'aurais pu craindre hier encore, Caroline, et ce qui n'est plus à redouter aujourd'hui. Mon frère et sa famille se sont engagés d'avance à approuver tous les actes que je pourrai accomplir désormais.... Lisez les pièces que la comtesse de Rainville, ma belle-sœur, est venue m'apporter ce matin.

En même temps, il prit derrière son oreiller, les papiers qui lui rendaient sa complète liberté d'action. Mme Morlent les parcourut et les reposa sur le lit.

—C'est fort bien, répliqua-t-elle de son ton sec et dur; mais, des obstacles levés, il en reste un qui ne sera pas écarté si facilement.

—Et lequel ?

—Ma volonté.... Croyez-vous, marquis, qu'après avoir passé vingt ans à vous haïr, à vous mépriser.... et à vous craindre, je puisse instantanément renoncer à ma haine et à mon mépris ? Le temps seul pourra peut-être....

—Vous oubliez donc que je vais mourir ?

Ces paroles touchantes ébranlèrent Mme Morlent et elle ne put retenir ses larmes. Le marquis comprit qu'il n'avait plus qu'un effort à faire pour la décider; il redoubla d'arguments, d'instances et de prières.

—Caroline, poursuivit-il en saisissant une main qu'on ne retira pas, si cette haine est insurmontable, si le sacrifice est trop douloureux, songez à cette enfant pour laquelle vous avez une affection sans bornes...... Quel sera son avenir ? Vous êtes sans fortune, car vous avez été presque déshéritée à la suite de ce qu'on appelait "une mésalliance", et votre situation actuelle est modeste jusqu'à l'humilité...... Si vous manquiez vous-même à Louise, où trouverait-elle de l'appui ?

—Elle épouserait quelque honnête homme qui, dans la condition obscure à laquelle elle est réduite assurera son bonheur; peut-être même a-t-elle déjà fait son choix, en dépit des sollicitations dont on l'a accablée d'autre part.

Mme Morlent n'était pas bien sûre de ce qu'elle avançait; mais, en parlant, elle attachait sur le marquis un regard profond, comme si elle le soumettait à une secrète épreuve. Le marquis ne se troubla pas.

—S'il en est ainsi, répliqua-t-il, et, d'après certaines réticences de Louise, j'ai sujet de penser que vous avez raison, la certitude qu'elle sera un jour mon héritière facilitera l'accomplissement de ses projets.

Caroline le regarda encore longuement.

—Pourquoi, reprit-elle, ayant de pareilles intentions pour ma fille, ne lui assureriez-vous pas votre fortune par un testament ?

—Je le ferai, madame, si l'on ne me laisse aucun autre moyen de lui témoigner l'intérêt qu'elle m'inspire; mais alors je n'aurai pas réparé mes torts envers vous..... Et puis, songez-vous que si, dans les conjonctures présentes, je léguais directement ma fortune à Louise, la malignité publique pourrait interpréter d'une manière fâcheuse......

—C'est vrai, dit Mme Morlent, et je ne permettrai pas que le moindre souffle puisse ternir cette âme sans tache.... Tout pour elle !.... Elle, avant tout !... Mon Dieu ! que faire ? Eclairez-moi,

Elle se leva et se mit à se promener dans la chambre. Elle était pâle, son sein palpitait. Le marquis la suivait des yeux avec anxiété; mais, dans ce moment de crise, il n'osait ni parler, ni faire un geste, et attendait son sort en tremblant.

Tout à coup, Caroline marcha vers lui d'un pas ferme; son parti était pris.

—Marquis de Rainville, dit-elle, voulez-vous me jurer sur votre honneur, sur votre salut éternel, que jamais, quoi qu'il arrive, vous ne révélerez à Louise le lien secret qui l'unit à vous ?

—A quoi bon ce serment ? Les circonstances pourraient devenir telles....

—Aucune circonstance n'empêcherait Louise de nous prendre en haine et en mépris l'un et l'autre si elle découvrait la vérité...... Et je mourrais plutôt que de devenir pour elle un objet d'horreur !

—Cependant, si ce mariage s'accomplit, je serai en droit chaque jour, à chaque heure, de donner à Louise ce doux nom de "ma fille", que vous voulez m'interdire.

—Le nom, soit...... mais je prétends qu'elle ignore toujours.... Jurez, monsieur, sinon je ne dois plus rien entendre.

Le marquis s'empressa de prononcer le serment demandé.

Mme Morlent hésita encore quelques minutes; ses traits étaient contractés, ses lèvres remuaient sans laisser échapper aucun son. Enfin, elle dit d'une voix éteinte :

—Monsieur le marquis, puisque notre devoir à tous deux.... un devoir inexorable.... nous en fait une nécessité, puisque le sort de ma fille en dépend, puisse l'honnête homme dont, elle et moi, nous avons éprouvé les bienfaits, me pardonner.... et que votre volonté s'accomplisse !

(*A continuer.*)

Un homme d'infiniment d'esprit nous disait hier, à propos du mariage :

—C'est une excellente institution qui a évité à l'humanité bien d'horribles drames et qui lui a valu un nombre incalculable de vaudevilles !